

Environnement

RAPPEL : PLAN WALLON DE LUTTE CONTRE LES PESTICIDES

L'actualité a remis le glyphosate sous les feux de la rampe puisque l'Union européenne doit se prononcer sur la prolongation ou non de son utilisation, bien qu'il ait été classé comme cancérigène probable par l'Agence Internationale de Recherche sur le Cancer de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).


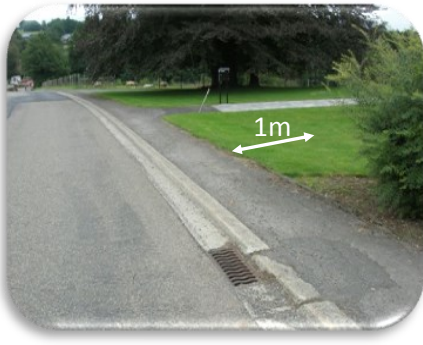

En tout cas, quelle que soit l'issue des discussions au niveau européen, sachez que la Wallonie a adopté un programme de réduction des pesticides entré en vigueur en 2014 et qui reste tout à fait d'application.



Rappel : que vous soyez une commune ou un particulier, il est désormais interdit d'utiliser des herbicides sur des surfaces imperméables ou peu perméables telles que voiries, trottoirs, pavés, graviers,... reliés :

- à un réseau de collecte des eaux pluviales (filets d'eau, grille, avaloir,...)
- aux eaux de surface (cours d'eau, étangs,...)

En plus, que vous soyez commune ou particulier, une zone tampon doit être respectée

| Où ? | Sur quelle largeur ? | Exemple |
|--|---|---|
| <i>Le long des eaux de surface</i> | <i>Minimum 6 mètres à partir de la crête de berge (et sur une distance ne pouvant être inférieure à la distance définie dans l'agrément du pesticide)</i> |  |
| <i>Le long des terrains revêtus non cultivables reliés à un réseau de collecte des eaux pluviales</i> | <i>1 mètre</i> |  |
| <i>En amont des terrains meubles non cultivés en permanence (terrains vagues, talus,...) sujets au ruissellement en raison d'une pente supérieure ou égale à 10 % et qui sont contigus à un terrain revêtu non cultivable relié à un réseau de collecte des eaux pluviales</i> | <i>1 mètre à partir de la rupture de pente</i> |  |

Moins de pesticides, c'est aussi, un plus pour notre santé et celle des ouvriers communaux, moins d'impact sur l'eau et le sol.

Sous les clôtures

Sous les clôtures électriques, l'idéal est de faucher ou de débroussailler. Ensuite, en général, une fois que le bétail revient dans les prairies, il se charge naturellement de l'entretien en broutant sous les clôtures.

Aménagement des abords

Lors de la conception de vos abords, pensez à des revêtements faciles à entretenir afin d'éviter le recours aux désherbants mais veillez aussi à ce qu'ils laissent l'eau de pluie s'infiltrer facilement pour ne pas favoriser les phénomènes d'inondations (ex : dalles engazonnées, pavés drainants,...).

Question de goût

Entre le roux des herbes mortes suite aux pesticides, ou le vert des herbes folles, quel tableau est le plus agréable au regard ?

C'est une question de point de vue...

Plus d'infos sur : <http://environnement.wallonie.be/pesticides>

Où trouver des alternatives aux pesticides ?

<http://www.adalia.be>

